

# SANTÉ

## PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DE LA SANTÉ,  
DE LA JEUNESSE, DES SPORTS  
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

### Arrêté du 26 mai 2008 portant nomination des membres du jury du concours d'internat en odontologie, année universitaire 2008-2009

NOR: SJSN0830456A

La ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative,  
Vu le décret n° 94-735 du 19 août 1994 modifié relatif au concours et au programme pédagogique de l'internat en odontologie ;

Vu le décret n° 2007-704 du 4 mai 2007 modifié relatif à l'organisation et au fonctionnement du Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière et modifiant le code de la santé publique ;

Vu l'arrêté du 17 octobre 1994 modifié relatif à l'organisation du concours national d'internat en odontologie,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

Les personnes dont les noms suivent sont nommées membre du jury du concours national d'internat en odontologie, session 2008, comme suit :

#### 1. En qualité de membre titulaire

Pr Brunel (Gérard) (faculté de chirurgie dentaire de Toulouse) ;  
Pr Canal (Pierre) (faculté d'odontologie de Montpellier) – président ;  
Pr Caron (Monique, Marie), épouse Rousset (faculté de chirurgie dentaire de Lille) ;  
Pr Dejou (Jacques) (université Aix-Marseille-II – UFR d'odontologie) ;  
Pr Duran (Damian) (faculté de chirurgie dentaire de Toulouse) ;  
Pr Fraysse (Marie-Christine) (faculté de chirurgie dentaire de Nantes) ;  
Pr Garcia (Robert) (faculté de chirurgie dentaire – Paris) ;  
Pr Gibert (Philippe) (faculté d'odontologie de Montpellier) ;  
Pr Gogly (Bruno) (hôpital Albert-Chenevier – Créteil) ;  
Pr Lasfargues (Jean-Jacques) (faculté de chirurgie dentaire – Paris) ;  
Pr Libersa (Jean-Claude) (faculté de chirurgie dentaire de Lille) ;  
Pr Malquarti (Guillaume) (centre de soins, d'enseignement et de recherches dentaires de Lyon) ;  
Pr Musset (Anne-Marie) (faculté de chirurgie dentaire de Strasbourg) ;  
Pr Pomar (Philippe) (faculté de chirurgie dentaire de Toulouse) ;  
Pr Rocca (Jean-Paul) (université de Nice – UFR d'odontologie).

#### 2. En qualité de membre suppléant

Pr Bohne (Wolf) (université de Nantes – UFR d'odontologie) ;  
Pr Colon (Pierre) (faculté de chirurgie dentaire – Paris-VII) ;  
Pr Coudert (Jean-Loup) (faculté d'odontologie de Lyon) ;  
Pr Daniel (Alain) (université de Nantes – UFR d'odontologie) ;  
Pr Dorignac (Georges) (université Bordeaux-II – UFR d'odontologie) ;  
Pr Dupas (Pierre, Hubert) (faculté de chirurgie dentaire de Lille) ;  
Pr Ezvan (Armelle), épouse Maniere (université de Rennes-I – UFR d'odontologie) ;  
Pr Feki (Ahmed) (faculté de chirurgie dentaire de Strasbourg) ;  
Pr Folliguet (Marysette) (faculté de chirurgie dentaire – Paris-V) ;  
Pr Jacquelin (Louis, Frédéric) (université de Reims – UFR d'odontologie) ;

Pr Koubi (Gilles) (université Aix-Marseille-II – UFR d’odontologie) ;  
Pr Lepoivre (Elisabeth), épouse Poidatz (faculté de chirurgie dentaire – Paris-V) ;  
Pr Margerit (Jacques) (université de Montpellier-I – UFR d’odontologie) ;  
Pr Morenas (Maurice) (faculté de chirurgie dentaire de Clermont-Ferrand) ;  
Pr Orliaguet (Thierry) (faculté de chirurgie dentaire de Clermont-Ferrand) ;  
Pr Precheur (Isabelle), épouse Vianney Madinier (faculté de chirurgie dentaire de Nice) ;  
Pr Predine (Hug, François) (université de Brest – UFR d’odontologie) ;  
Pr Roger (Valérie), épouse Leroi (faculté de chirurgie dentaire de Clermont-Ferrand) ;  
Pr Rouas (André) (UFR d’odontologie Bordeaux-II) ;  
Pr Salvadori (André) (université Aix-Marseille-II – UFR d’odontologie) ;  
Pr Vulcain (Jean-Marie) (faculté de chirurgie dentaire – Rennes-I) ;  
Pr Wolikow (Maryse), épouse Candelier (faculté de chirurgie dentaire – Paris-V),

#### Article 2

La directrice générale du Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière est chargée l’exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative.

Fait à Paris, le 26 mai 2008.

Pour la directrice générale et par délégation :  
*La directrice générale adjointe,*  
M.-C. CHATENAY-RIVAUDAY-MAREL